

Réf: Dossier 316352

Avis de constitution

SOCIETE « JOSH & WESTON COMPAGNY »

Siège ABIDJAN /COCODY ANGRE DJOROBITE VERS LA
BASE CIE LOT 206, ILOT 2102, Lot 206, Ilot 2102

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 24 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JOSH & WESTON COMPAGNY »

Objet : VENTE DE PIECES ET ACCESSOIRES AUTOMOBILES, COMMERCE GENERAL , PRESTATION DE SERVICES , BTP.

- Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN /COCODY ANGRE DJOROBITE VERS LA BASE CIE LOT 206, ILOT 2102, Lot 206, Ilot 2102

Dirigeant(s) Mme NIAMKE EHOULE MARIE STEPHANIA EPSE GBAKAYORO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02732 du 05/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°33671/GTCA/RC/2024 du 05/06/2024

